



## Le Mot du Maire

La cérémonie des vœux a eu lieu le dimanche 6 janvier. Vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin la reprise des discours prononcés devant un public nombreux comme à son habitude.

Nous venons de terminer le recensement et je tiens à vous remercier pour votre implication. Nos 4 agents recenseurs et le secrétariat ont effectué un travail de qualité.

2019 sera une année marquée par la finition de divers investissements, à savoir, l'aménagement du futur lotissement et la mise en vente des lots, la livraison du cabinet pluridisciplinaire prévue en avril. Nous allons également effectuer les travaux d'aménagement de la rue Lavoisier, la mise en place d'un nouveau site internet, les travaux de rénovation et mise aux normes d'accessibilité de la mairie et enfin la continuité de l'aménagement de la base de loisirs pour laquelle je souhaite vous associer. Aussi, vous êtes d'ores et déjà invités à une réunion qui aura lieu le **Samedi 16 mars à partir de 10 heures au foyer socio culturel** avec pour objet :

**Effectuer un état des lieux en rappelant l'histoire du lac, reprendre l'enquête menée par la mairie en 2018, présenter les 1ers projets, débattre sur l'évolution de la base de loisirs.**

Jean-Luc LE TARNEC



**Parution prochain  
Bulletin municipal  
Mi- Avril 2019**

# La Mairie

## Avis de la Mairie

### JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Les jeunes gens nés en janvier ou février 2003 sont invités à se présenter en Mairie avant la fin du mois.

### COMMUNIQUÉ DE LA GENDARMERIE

Le dimanche 03 février 2019, entre 10 h 30 et 12 h 30, une escroquerie et trois tentatives d'escroqueries ont été répertoriées sur les distributeurs automatiques de billets de notre secteur. L'escroquerie s'est produite à l'agence du Crédit Mutuel de Bretagne de ST JEAN BREVELAY et les tentatives d'escroqueries aux agences du Crédit Mutuel de Bretagne de JOSSELIN et REGUINY ainsi qu'à l'agence du Crédit Agricole de JOSSELIN.

Les victimes visées sont toujours des personnes âgées qui viennent effectuer un retrait d'argent.

Le mode opératoire est toujours le même : l'auteur des faits s'adresse à la victime en lui demandant d'insérer une nouvelle fois sa carte bancaire dans le distributeur. L'auteur invoque un problème potentiel concernant la carte bancaire et conseille à la victime d'effectuer une annulation d'opération. Si la victime refuse, cette première ne subit aucun préjudice puisque l'auteur ne peut pas voir le code confidentiel. Toutefois, si la victime obtempère, sa carte bancaire est avalée puis récupérée par l'auteur qui peut alors effectuer énormément de retraits en un temps très court et ce après avoir vraisemblablement placé un dispositif spécifique dans le distributeur.



### Mairie

02.97.38.66.11  
mairie@reguiny.com

### Horaires d'ouverture

Lundi  
14 h – 16 h  
Mardi, jeudi et vendredi  
8 h 30 – 12 h 30 et 14 h – 16 h  
Mercredi  
8 h 30 – 12 h 30  
Samedi  
8 h 30 – 12 h 00

### Permanences du Maire

et des adjoints :  
Sur rendez-vous.

### Permanence Assistante Sociale :

Le vendredi matin sur rendez-vous  
Tél : 02 97 69 54 65

### Coordinateur de justice :

Le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois de  
10 h à 12 h sur rendez-vous  
Tél : 02 97 38 66 11

### Horaires d'ouverture de la Poste

Lundi 9 h – 12 h  
Mardi 9 h – 12 h et 14 h 30 – 17 h  
Jeudi 9 h – 12 h et 14 h – 17 h  
Samedi 9 h – 12 h  
Fermée les Mercredi et Vendredi  
Départ du courrier tous les jours à 15 h,  
Le samedi à 11 h 30  
Tél. 02.97.38.66.51

### FACTURE EAU ET ASSAINISSEMENT

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Société STGS assure la gestion de l'eau potable sur notre commune.  
Tél. 24 h/24 – 7j/7 – Tél. 09.69.32.69.33.

Les usagers recevront un courrier de STGS pour les informer du changement avec les modalités de règlement qui seront indiquées dans le courrier.



### LISTES ÉLECTORALES

Les nouveaux résidents qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales peuvent le faire avant le 30 mars 2019. Se présenter en Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

# Urbanisme

## DÉCLARATIONS PRÉALABLES DÉLIVRÉES

- 11/01 – Damien ROLLAND, 14 Le Crano, modification d'une clôture existante  
21/01 – Didier GALERNE, 13 Rue François de Lamennais, pose de vélux  
24/01 – Sébastien ROBIC, Colony, installation d'un générateur photovoltaïque bi-axe sur mât en autoconsommation totale  
25/01 – Emmanuel CHEREUL et Françoise LE CORNEC, 17 Rochefontaine, travaux sur construction existante : surélévation et modification de façades  
21/02 – Dorothee LÉCUYER, 4 Rue du Beau Soleil, construction d'un carport  
21/02 – Michaël REYMOND, 6 La Croix Guillard, pose d'un portail et clôture grillagée avec pailis ardoises et traverse de chêne

## PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS

- 18/01 – SCI RV, Rue de la Belle Aurore, construction d'un atelier-entrepôt de marchandises lié à l'activité de plâtrerie  
21/01 – Didier et Brigitte LE GUENNEC, 3 Cité de Lesquen, construction d'une maison d'habitation  
23/01 – Bruno LE NECHET, 6 Résidence Les Bruyères, construction d'un carport

# Etat Civil

## NAISSANCES

- 04/01 – Éthan AUGUSTE, 36 Rue du Beau Soleil  
24/01 – Alice LE PENDU LE LAYO, Le Roscoët Fily  
30/01 – Inès LORILLE, 16 Bis Rue de la Belle Aurore  
04/02 – Gabriel CHÉREUL, 17 La Rochefontaine

## DÉCÈS

- 18/12 – Bruce SANDERSON, 69 ans, domicilié 23 Rue Saint Clair  
25/12 – Emile LE BRETON, 77 ans, domicilié 4 Bis Rue du Lac  
00/01 – Anne Marie FAUCHEUX Veuve LE NET, 90 ans (acte de décès transcrit en Mairie de Pontivy)  
22/01 – Séraphine LE BRETON Veuve LE CAM, 92 ans (acte de décès transcrit en Mairie de Crédin)  
14/02 – Odette LE NÉCHET épouse ROPERT, 88 ans (acte de décès transcrit en Mairie de Noyal-Pontivy)  
18/02 – Valérie LACHÈZE, 51 ans, domiciliée 21 Rue des Korrigans

## DÉCÈS EXTÉRIEURS

- Gérard TRÉVALINET né le 4 juin 1944 à Régigny est décédé le 18 décembre 2018 à Noyal-Pontivy  
Jean ROUILLARD né le 29 juillet 1932 à Régigny est décédé le 26 décembre 2018 à Noyal-Pontivy  
Marcel JÉGAT né le 9 janvier 1943 à Régigny est décédé le 31 janvier 2019 à Vannes  
Basile BELLEC né le 14 juin 1939 à Régigny est décédé le 6 février 2019 à Vannes  
Céline DUCLOS née le 28 mai 1926 à Régigny est décédée le 13 février 2019 à Lannion (22)  
Marie Thérèse LE GRAVIER née le 16 septembre 1928 à Régigny est décédée le 18 février 2019 à Crédin

## RÉCAPITULATIF ANNÉE 2018

### NAISSANCES

- 15/04 – Léandre BERNARD, 20 Le Pas du Loup  
26/05 – Azylis HOËLLARD, 36 Le Crano  
27/06 – Maxence DANO, 14 Rue du Chanoine Martin  
15/09 – Noré LEGER, 16 Rue du Lac  
11/10 – Ayden MAUGAN, 8 Résidence du Passoué  
11/10 – Mila MAUGAN, 8 Résidence du Passoué  
23/11 – Louison BARRE, 24 Résidence du Passoué

### DÉCÈS (transcrit sur les registres de la Mairie)

- 03/03 – Joachim CHEVILLARD  
05/03 – Marie Thérèse MARTIN épouse LE NET  
13/04 – Bernadette CHEVILLARD Veuve LECHÊNE  
14/05 – Florence NICOLO épouse BLANCHARD  
10/06 – Alain LAUSTRIAT  
25/06 – Simone THÉRAUD Veuve LE DEIT  
06/08 – Angélique CHEVILLARD Veuve LORIC  
24/08 – Gilles BELLEC  
02/10 – Pierre JÉHANNO  
22/10 – André GOURGON  
25/12 – Emile LE BRETON

### MARIAGES

- 16/06 - Emilien LAHAYE et Séverine HERVE  
11/08 – Anaël BRUYANT et Anne-Charlotte LE BIHAN  
18/08 – Sébastien LE GUENNEC et Angélique SAMSON  
25/08 – Eddy LE DEVIC et Audrey GUÉHENNEUX

- 03/03 – Anne LE BOT Veuve LE NET  
07/04 – Thérèse JOUBIER Veuve QUÉRO  
24/04 – Simonne THIBOULT Veuve HENRIOT  
08/06 – Gisèle COQ  
22/06 – Philippe HENRIOT  
15/07 – Eric FILOREAU  
15/08 – Roger NOGUES  
24/09 – Yvonne DELAGE Veuve THIÉBAUD  
14/10 – Monique LE CLAINCHE Veuve DACQUET  
19/12 – Bruce SANDERSON



# Les Vœux de la Municipalité

Intervention de Sophie CAILLERE (1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire)

Nous voici une nouvelle fois réunis en ce dimanche 6 janvier 2019 pour une cérémonie à la fois traditionnelle, simple, amicale et conviviale.

Le conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous accueillir et nous vous souhaitons la bienvenue. En cette période de fêtes ou tout le monde est censé être entouré et joyeux, je pense très fort à celles et ceux qui, au cours de l'année 2018, ont connu des difficultés et de la peine et une pensée pour les Réguinoises et Réguinois qui ont perdu un proche durant l'année qui vient de s'achever.



Mes souhaits de Bonne Année, de bonne santé, de réussite dans vos projets vont à chacun de vous, avec une pensée particulière pour les plus démunis et ceux qui souffrent de solitude ou d'isolement.

Une Bonne Année à vous commerçants, artisans, industriels, exploitants agricoles, vous tous qui contribuez à la bonne santé économique de notre commune.

Je vous souhaite de trouver en 2019 toutes les raisons d'être heureux et toute la force nécessaire pour surmonter les épreuves.

Monsieur le Maire, Jean-Luc, c'est à moi que revient l'honneur et le plaisir de te présenter, au nom du conseil municipal, du CCAS et du personnel nos meilleurs vœux de bonheur, de réussite dans tes projets municipaux ou familiaux et surtout la santé à toi-même ainsi qu'à ton épouse et à tous ceux qui te sont proches.

La cérémonie des vœux est pour nous élus municipaux, un temps important de la vie de notre commune, un moment de rencontre, d'échange mutuel. C'est aussi une bonne occasion pour oublier un instant les soucis et les aléas de la vie. Mais c'est avant tout le moment d'une rétrospective de l'année écoulée et l'occasion de se projeter sur l'année qui vient de commencer. Un moment où je vous souhaite l'énergie, la force et l'enthousiasme nécessaires pour transformer nos vœux en réalité.

Réguiny à ce jour compte 2037 habitants selon l'INSEE 2019

Sur le plan de l'état civil : 7 Naissances, 21 Décès et 4 Mariages

En urbanisme : 5 permis pour la construction d'habitations et 27 transactions immobilières réalisées.

Concernant les investissements réalisés en 2018 pour un montant de 700 532 €, voici la liste :

Vous avez tous pu vous rendre compte de l'évolution du pôle santé avec la construction du cabinet dentaire ainsi que la construction en cours d'un cabinet pluridisciplinaire. De nombreuses réunions et concertations avec les professionnels de santé ont eu lieu au cours de ces dernières années pour réaliser un bel outil de travail et un confort pour la population. Ce chantier devrait se terminer au printemps.

La commune a aussi en charge l'entretien et la remise en état de ses voies de circulation et de son domaine public. Chaque année un budget conséquent est alloué à la réfection des voies, les aménagements (rue du chanoine Martin en 2018), le curage des fossés.

Les autres travaux réalisés concernent :

La Rénovation du réseau éclairage public (rue des Korrigans) ;

La base de loisirs avec la remise en état du champ de bosses, le nettoyage et le réaménagement de l'ancienne sapinière, la création d'une surface stabilisée pour le stationnement et les campings cars ;

La stabilisation du terrain de la salle des sports ;

Le marquage au sol, la signalisation, le parking au terrain de foot ; Les travaux de peinture sur logement/base de loisirs ;

Les travaux à l'église : peinture des boiseries, mise en conformité de l'armoire électrique, reprise du carrelage sur les marches ; L'aménagement de l'ancienne cantine ;

Les acquisitions de panneaux de basket/jeux enfants camping,

panneaux signalétiques/abri bus, matériels et véhicule de service pour le service technique ;

L'aménagement d'une classe modulaire, l'achat de matériel informatique et bureautique (espace culturel et école publique).

L'achat de mobilier pour l'école publique, l'espace culturel, l'espace jeune ;

Enfin, le début d'aménagement de la résidence du Clos Neuf avec ses 44 lots.



**Sécurité** : L'année dernière nous avons mis en place des radars pédagogiques sur les axes principaux de la commune. Pour faire ralentir les véhicules, il faut rétrécir le champ visuel du conducteur, c'est pour cela que deux chicanes ont été placées aux entrées de l'agglomération. Tout le monde s'accorde à dire que la sécurité est l'affaire de tous. Il est donc à regretter que l'action de certaines personnes mette en danger la vie d'autrui. Je pense à toutes les incivilités que l'on a pu relever. Cela va des containers poubelles renversés sur la chaussée, dégradation des jardinières, intrusion du bâtiment au stade de la Belle Aurore nous obligeant à remplacement des fenêtres.

C'est un fait : Le maire est responsable de la sécurité sur sa commune mais nous ne pourrions pas y arriver sans votre aide et votre vigilance.

**Environnement** : Depuis le premier janvier 2019 l'utilisation et la possession de produit phytosanitaire est interdite pour le particulier. Concernant la municipalité nous avons anticipé par notre engagement « zéro phyto » ce qui nous a permis de concourir aux villes et villages fleuris. Avec le travail des services techniques sur la propreté du bourg, la mise en valeur de la base de loisirs, l'achat de pots pour le fleurissement, la réalisation d'un livret mettant en valeur nos différentes actions, nous avons obtenu notre premier Pétale.

Nous continuerons notre démarche pour l'année 2019.

**Associations sportives** : Le Basket a organisé les finales départementales qui se sont déroulées au mois de Mai à la salle omnisports. 2500 personnes sont venues encourager les dix finales des différentes catégories. Cette association possède une équipe senior de garçons depuis 2 ans avec 80 licenciés pour 8 équipes en compétition.

L'escalade a vu leur travail récompensé par un jeune licencié sacré champion de Bretagne de sa catégorie ce qui lui permet d'être sélectionné pour le championnat de France. Cette association est en nette progression avec 120 licenciés.

Clin d'œil à Benjamin Molinaro qui a été sacré Champion de Bretagne Junior en cyclisme.

De nouvelles disciplines ont vu le jour suite à des demandes au forum des associations : marche et la course à pied « Reg'run and fun ».

Une nouvelle manifestation autour d'un pique-nique « inter quartiers » a eu lieu le 1er septembre 2018. Celle-ci doit se dérouler pour les années à venir le premier samedi de septembre.

**Culture et Patrimoine** : Une journée festive autour du livre a eu lieu à la médiathèque le samedi 10 novembre avec la rencontre de deux auteurs Monsieur GUILLARD CYRIAC et Madame LE CORRE-MONGIN, ainsi qu'une braderie de livres et l'organisation d'une dictée par les bénévoles de la bibliothèque.

Nous avons également organisé la Journée de l'Europe en collaboration avec le pays de Pontivy et l'office du tourisme de Pontivy Communauté afin de découvrir le patrimoine de la commune qui fut conté par Mr Benoit Gouriou de l'Office du Tourisme.

Nous avons également inauguré le city stade et le bâtiment de l'ex-cantine transformé en salle culturelle appelée « Reg'Arts » où le conservatoire de musique est désormais présent et en salle des jeunes.

Ce local « jeunes » est destiné à offrir un lieu d'accueil ludique pour se divertir et partager des moments conviviaux mais aussi entrer dans une phase plus constructive de mise en projet et de responsabilisation. En effet, la mission de la collectivité est de faciliter l'entrée de notre jeunesse dans la vie active et faire émerger une jeunesse citoyenne.

Plusieurs actions sont menées :

- Les chantiers où les jeunes participent activement sous la houlette d'un responsable,
- L'organisation et la gestion d'un événement « Noël magique à Régigny »,
- Des projets de recherche de financement pour réaliser des sorties ou camps d'été.

**Son fonctionnement** : L'accueil est ouvert sur le temps des vacances scolaires et occasionnellement à la demande de groupe de jeunes. La présence des jeunes varie de 8 à 32 selon les activités avec une utilisation de différentes structures. Certains groupes s'autogèrent sur des temps définis et sont en gestion autonome de la structure. La confiance s'installe et la dynamique commence à prendre. Il faut être à l'écoute et répondre au mieux aux attentes des jeunes. 869 jeunes ont participé en 2018 aux animations proposées avec un renouvellement de générations.

**Le projet futur** : Avoir une génération dynamique qui gère le local en partenariat avec l'équipe éducative et la construction de projets variés adaptés aux envies des jeunes.

Je remercie toutes les associations qui animent notre commune se dévouent sans compter tout au long de l'année pour la culture, la vie sociale et artistique, la solidarité, le sport.

Je remercie les pompiers pour leur disponibilité, pour le travail remarquable et courageux que vous effectuez au quotidien.



Je remercie nos 16 agents communaux, qui tout au long de l'année s'impliquent et effectuent un travail de qualité, dans le but toujours essentiel de satisfaire la collectivité. Madame Sylvie BIHOUEE a remplacé Elisabeth LECUYER qui est partie en retraite.

L'année sera aussi riche pour 2019 : « **Réflexion, Volonté, Sécurité, Rassemblement** ».

Avant de passer la parole à Jean-Luc, je refais à nouveau le vœu qu'elle soit pour vous, vos familles, vos proches, source de bonheur, de joies et de succès.

Jean D'Ormesson a dit un jour « TOUT LE BONHEUR DU MONDE EST DANS L'INATTENDU ».

Je vous souhaite donc une multitude de petites ou grandes surprises tout au long de cette nouvelle année, ainsi que la santé et l'optimisme pour en profiter.

### Intervention de Jean-Luc LE TARNEC (Maire)

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année et surtout une bonne santé. Je rejoins Sophie dans ses pensées aux personnes qui ont été dans l'épreuve par la perte d'un être cher. Tous mes souhaits vont également pour l'amélioration de la vie quotidienne vers ceux et celles qui ont des difficultés.



Cette rencontre aux vœux est ancrée dans nos habitudes et vous êtes toujours aussi nombreux. Ce moment nous permet de faire le bilan de l'année municipale et de se projeter. Il montre l'intérêt que nous avons tous pour notre commune et aussi pour le bien vivre ensemble. Toutes nos manifestations, qu'elles soient municipales, associatives, sportives, récréatives marquent cette volonté de réaliser quelques choses ensemble dans cet esprit de solidarité. Merci à tous les bénévoles et bravo aux sportifs qui se sont bien illustrés dans les diverses compétitions. Le sport aide aussi à la qualité de vie et je me réjouis du travail accompli par nos animateurs sportifs et la décision que nous avons pris de dégager du temps pour l'accompagnement sportif dans la course à pieds et la marche.

J'en profite pour saluer et adresser un message de bienvenue aux personnes qui sont arrivées depuis peu sur notre commune. 2018 aura été une année riche en acquisition de logements. A cela, il faut rajouter les ventes de terrains du lotissement de la gare. Nous avons la chance d'être au centre des bassins d'emplois et avons aussi des atouts non négligeables en termes d'offres de santé, de services et commerces et d'équipements communaux sans oublier la qualité de vie.

**L'activité économique** de la commune a aussi ses bonnes et moins bonnes nouvelles. L'entrepreneuriat n'est pas un long fleuve tranquille. Tous les domaines d'activités ont à un moment ou un autre leurs lots de difficultés à surmonter avec des décisions à prendre par les chefs d'entreprises (décisions qui ne sont pas toujours faciles). J'adresse tous mes vœux de réussite aux entreprises Réguinoises. Elles contribuent au dynamisme de notre commune et doivent être soutenues.

En 2018 nous avons perdu une boulangerie. Une réouverture est espérée mais il faut être patient du fait de la liquidation judiciaire en cours. J'espère une réouverture parce qu'il y a de la place pour 2 boulangeries.

Par contre, nous avons enregistré 3 installations :

- L'ouverture du nouveau restaurant « A ma façon » tenu par Mathieu et Gwendoline,
- L'installation d'Anne Sophie en qualité de prothésiste ongulaire dans les locaux de la marie place de l'église,
- L'installation de Damien qui a créé son entreprise de « ravalement, isolation et rénovation »

Notre dynamisme, c'est aussi les services mis à disposition de la population et les animations mises en place par différentes associations. La municipalité participe à plusieurs d'entre elles (fête de la musique, feu d'artifice, foire aux plantes) sans oublier l'opération « Toutangran » qui a été encore cette année une très belle réussite.

Concernant **le développement de la commune**, quelques chiffres :

L'évolution démographique se poursuit et les clignotants sont plus tôt bons. Les derniers chiffres de l'Insee nous donnent une population totale de 2037 habitants. Depuis 5 ans, le taux de croissance retenue par l'insee est de l'ordre de 1.5 % et nous allons remettre les compteurs à zéro par le nouveau recensement. Ce recensement est extrêmement important pour la commune. Nous devons avoir une situation la plus juste du nombre d'habitant. Ce chiffre est utile à bien des égards mais surtout pour les attributions de dotations de l'état et les différentes aides aux investissements.

4 agents recenseurs ont été recrutés. Sonia, Guy, Gilbert et Yves auront pour mission de suivre ce recensement sur une période courte d'un mois (du 17 janvier au 16 février) et seront épaulés par Anne-Marie. Je vous remercie par avance pour

votre participation et surtout le retour rapide du questionnaire que vous pourrez compléter sur internet ou par retour du document papier.

### La situation financière et l'investissement

Notre ratio annuités par habitant est toujours de 46 €. En effet, nous n'avons pas eu recours à l'emprunt. L'endettement de 462 € par habitant continue de baisser. Notre capacité d'autofinancement nous permet de continuer à investir dans l'intérêt des Réguinois et du développement de la commune. Notre ligne d'investissement annuel se situe aux alentours de 700 000 €, avec pour certaines années des aides plus conséquentes en fonction des projets. Les chiffres des investissements payés sur 2019 et détaillés par Sophie nous montre bien notre capacité à investir. La situation financière reste saine et nous a permis de ne pas augmenter les taux d'imposition. Nous restons cependant vigilants compte tenu du contexte national (des dotations de l'état qui ont baissées et qui n'évoluent plus depuis plusieurs années, incertitude sur les impôts directs et la compensation de l'état concernant la taxe d'habitation).

L'année dernière, je vous indiquais que la municipalité allait travailler dans les mois et années à venir sur 4 points.

J'indiquais que **la base de loisirs avec son merveilleux cadre est le lieu à dynamiser, à valoriser.**

En 2018, nous avons entrepris les actions suivantes :

Nettoyage complet de la sapinière avec un espace enherbé, un espace stabilisé pour le stationnement, une modification de la circulation automobile afin de protéger les ouvrages et sécuriser le secteur, une réhabilitation de la piste à bosses pour les VTT, sans oublier tout le travail réalisé par le service technique pour la mise en valeur du site. Nous avons aussi réalisé une enquête grâce une stagiaire présente en mairie au mois de juin.



En 2019, nous investirons dans divers équipements pour les sportifs mais aussi les familles et enfants avec entre autres la mise en place d'une petite tyrolienne pour les enfants.

D'autres idées émergeront, mais je souhaite que ce soit le fruit d'une concertation. Aussi, vous serez invités à une réunion publique courant mars (réunion axée sur l'histoire du lac et de la base de loisirs, sur l'enquête réalisée en 2018, sur aussi les problématiques du lac qui existent et auxquelles il faudra faire face (l'envasement mais aussi l'enrochement qui ne protège plus les berges). Pour ces 2 difficultés, nous consulterons un cabinet spécialisé dans ce domaine. L'objectif de cette réunion sera de répondre à l'enjeu que j'indiquais à savoir dynamiser et valoriser la base de loisirs pour en faire un lieu incontournable.

**Le Centre Bourg avec ses services et commerces est le lieu à préserver et toujours à aménager**

Nous avons agrémenté le secteur avec de jolis bacs à fleurs. Une signalétique a été mise en place. Le panneau numérique nous informe régulièrement des différents évènements ou manifestations en cours sur la commune. Une attention particulière est portée par le service technique à l'entretien des abords de l'église. Ce centre bourg est agréable et très fréquenté et nous resterons attentifs à sa bonne évolution.

**Le secteur rue du Chanoine Martin est le lieu à pérenniser**

Un futur cabinet pluridisciplinaire sera livré fin avril avec l'installation dans ces locaux de 4 professionnels. Pérenniser, c'est aussi offrir aux médecins une chambre de garde et elle sera présente dans ce bâtiment.

**La zone de la Belle Aurore – la Rochefontaine est un lieu résidentiel et d'activité à sécuriser pour la route de Belle Aurore et à développer par la création d'un futur parc d'activité**

Nous avons investi dans des chicanes marquants l'entrée dans l'agglomération et obligeant les automobilistes à être plus prudents. Les modifications des lieux sont toujours source de quelques incompréhensions où non acceptation aux changements mais nous ne pouvons restés insensibles aux inquiétudes des parents riverains. D'autres aménagements en bordure de cette voie pourront d'ailleurs voir le jour en 2019 mais là aussi, ce sera après avoir rencontré les riverains.

Nous avons acquis le terrain à proximité des établissements GN Solutions. Cette acquisition nous a permis de libérer un espace pour le futur centre de secours dont la construction réalisée par le SIVU débutera courant du mois de février. Je sais ce centre très attendu par les pompiers et ils savent aussi mon investissement pour l'arrivée de cette nouvelle structure qui vous a été présenté dans la presse.

Le reste du terrain sera cédé à Pontivy Communauté pour la création d'un micro pôle d'entreprises artisanales. La première entreprise à voir le jour sera celle de l'entreprise de Plâtrerie de Nicolas HERVE.

## Les investissements qui seront réalisés en 2019

L'aménagement du lotissement du clos neuf est en cours. Nous avons pris un peu de retard du fait de la météo mais aussi à cause d'un diagnostic archéologique obligatoire.

Comme vous avez pu le constater, nous sommes partis sur l'aménagement de la totalité de la parcelle de 3 ha et allons commercialiser 44 lots. C'est un challenge important mais la demande est bien présente. En effet, une quinzaine de personnes se sont déjà positionnées. Nous n'avons plus de terrains aménagés et constatons un réel intérêt pour habiter sur la commune. Pour preuve, le logement locatif se fait rare, les transactions immobilières sont fortes (une trentaine de vente de maisons sur 2018) et les demandes en mairie sont régulières. Ceci est de bon augure et nous encourage à investir.

Les travaux d'aménagement de la mairie auront lieu courant de l'année. L'élément déclencheur est la mise en accessibilité de la mairie. Nous allons cependant en profiter pour effectuer un rafraichissement du hall et de la salle du conseil qui deviendra une salle de réception mais aussi de cérémonies diverses.

Concernant la voirie, nous allons continuer les aménagements des voies contournant le bourg et 2019 devrait être l'année de la rue Lavoisier. Nous continuerons également à sécuriser les entrées de bourg dont celle de la rue Lamennais.

La création d'un nouveau site internet verra le jour courant 2019 également.

### **Concernant les études en cours ou à venir**

Une étude sur la protection du lac (berges, désenvasement) devrait être confiée à un cabinet.

Concernant la construction d'un bâtiment pour l'école publique, le CAUE nous a remis une étude qui sera étudiée en commission des affaires scolaires puis en conseil municipal.

Un mot sur Pontivy Communauté et notre commune

Nous avons inauguré en septembre le pôle de la petite enfance. Cette micro crèche est une réussite saluée par beaucoup et surtout les parents qui la fréquentent, mais aussi par le personnel.

Un PLUi est en cours d'élaboration. 2019 sera l'année des conclusions par l'enquête publique avant approbation par le conseil communautaire. Peu de personnes ont participé aux réunions publiques, c'est bien dommage mais je tiens à préciser que les évolutions sur notre zonage seront très faibles puisque notre PLU est récent (peu d'incidences donc sur la commune).

Une future déchetterie sera construite sur la commune de Crésin pour notre ex-canton de Rohan. Elle sera située après le Pont Hamon à proximité de Kérorien.

Je souhaite également organiser dans le 1<sup>er</sup> semestre une réunion à destination des chefs d'entreprises avec le service économie de Pontivy Communauté pour faire un point sur les activités de la commune mais aussi les informer sur les aides apportées par Pontivy Communauté dans le cadre d'investissements.

Sans oublier la création du micro pôle artisanal à la Belle Aurore que je souhaite voir aménager au plus vite.

Concernant le département, nous arrivons aux étapes finales pour la réalisation d'un rond-point au Pont Hamon sur 2019 avec une halte multi modale (voie d'accès sécurisée pour les bus et aire de stationnement pour les véhicules).

Pour conclure et reprendre également le mot de conclusion de Sophie sur l'optimisme, je reprendrai cette citation qui dit :

« Optimiste et pessimiste sont nécessaires à la société, l'optimiste invente l'avion, le pessimiste invente le parachute » optimisme ou pessimisme, ce qui est intéressant pour la société, c'est la construction pour l'avenir. »

Et, bien sûr, je terminerais par la devise qui confirme notre conduite et notre volonté « que Régigny aille toujours de bien en mieux » que notre commune continue de grandir tranquillement mais sûrement.

Je vous remercie et vous souhaite à nouveau une bonne et heureuse année 2019. Tous mes vœux de bonheur et de réussite à vous.



Fabien LE STRAT, Maire des Jeunes, a lui aussi adressé ses vœux à la population au nom du conseil municipal des jeunes et a retracé les différentes actions menées sur l'année 2018.

# Le Conseil Municipal

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit, le 28 novembre à 20 heures, le conseil municipal légalement convoqué le 19 novembre 2018, s'est réuni en séance publique à la mairie de Régigny, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LE TARNEC, Maire.

**Etaient présents** : MM. Jean-Luc LE TARNEC, Sophie CAILLERE, Cédric JOSSO, Joël BLANCHARD, Solange LE TEXIER, Isabelle CHEFD'HOTEL, Myriam CHEVALIER, Lydia GUEHENNEUX, Robert LE MABEC, Thierry LE STRAT, Mathieu MORICE, Alain MOUREIX, Wilfried POTEL, Jean ROBIC, Emmanuelle TENIER, Thierry THORAVAL.

**Absents excusés représentés** : Laëtitia DANO pouvoir à Lydia GUEHENNEUX, Nathalie LE TARNEC pouvoir à Solange LE TEXIER.

**Nombre de conseillers en exercice** : 18 **Présents** : 16 **Votants** : 18

**Secrétaire de séance** : Emmanuelle TENIER



\*\*\*\*\*

Le procès-verbal de la réunion du 10 octobre dernier est adopté à l'unanimité.

### Travaux d'accessibilité de la Mairie

Monsieur le Maire présente les différents scénarios envisagés par le cabinet LBL & associés pour l'accessibilité PMR de la mairie.

Les travaux porteront sur l'accessibilité intérieure et extérieure.

#### ❖ Accessibilité extérieure :

Les travaux consisteront en une reprise du cheminement avec la création d'une passerelle qui longera le bâtiment depuis la place PMR.

#### ❖ Accessibilité intérieure :

4 solutions sont proposées:

- *Solution 1* : Installation d'un élévateur PMR qui sera situé en lieu et place de l'espace attente avec mise en place d'une main courante et extension de la passerelle à l'étage

- *Solution 2* : Installation d'un élévateur PMR avec création d'un palier haut et bas rez de chaussée.

- *Solution 3* : Installation d'un ascenseur PMR à l'extérieur du bâtiment et création d'une passerelle d'accès.

- *Solution 4* : Installation d'un élévateur PMR sous l'escalier actuel et création d'un nouvel escalier en lieu et place de l'espace attente.

=> *Travaux communs aux 4 solutions* :

Suppression du SAS et installation d'une porte automatique

Réfection de l'espace sanitaires

Rénovation de la salle du conseil municipal

Le Conseil Municipal décide de retenir la solution 4 dont l'estimatif s'élève à 192 650 € HT (hors honoraires architecte).

Par ailleurs, Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il va signer la charte d'engagement initiée par M. Yann JONDOT, maire de Langoëlan dont le but est de rendre accessible tous les équipements publics par des mesures simples et alternatives (rampe d'accès, marquage et guidage fluorescents, installations de sonnettes...).



### Gestion 2019 du centre de loisirs intercommunal

Sophie CAILLERE, adjointe, présente l'historique de l'association Saint-Fiacre.

Actuellement, la masse de travail s'avère trop lourde pour les bénévoles en charge de la gestion de l'association.

De ce fait, une réflexion s'est engagée entre les communes de Régigny, Radenac et Pleugriffet pour le devenir du centre de loisirs intercommunal.

La volonté des 3 communes est de conserver le fonctionnement intercommunal avec une gestion administrative communale qui serait affectée à la commune de Régigny.

Dans cette perspective, une convention tripartite sera établie afin de définir précisément les missions de chacun. Après discussion, le Conseil Municipal se prononce favorablement pour une gestion communale avec des animations intercommunales. La convention sera établie pour un an avec possible reconduction après examen du bilan annuel.

---

### Curage et nettoyage de la voirie communale en cas de coulée de boues

---

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Syndicat de la Vallée du Blavet sensibilise les exploitants agricoles en menant des programmes d'accompagnement pour atténuer les dommages liés aux coulées de boues (aménagement bocagers, modification des pratiques agricoles...).

En effet, lors des orages ou pluies violentes, des coulées de boues provenant de parcelles agricoles peuvent avoir lieu de manière récurrente sur la voirie communale nécessitant un nettoyage de la voie et un curage des fossés.

La commune a la possibilité de facturer ces travaux à l'exploitant agricole au cas où celui-ci n'aurait pas suivi les conseils du syndicat et mené aucune action pour éviter ces dégradations.

Le Conseil Municipal accepte.

---

### Commission de contrôle de la liste électorale

---

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en place d'un répertoire électoral unique (REU) au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Il indique qu'à compter de cette date, la réforme transfère aux maires, en lieu et place des commissions administratives qui sont supprimées, la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et de radiation des électeurs et instaure un contrôle par des commissions de contrôle créées par la loi.

Cette commission sera composée de 5 membres :

. 3 conseillers municipaux volontaires appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau

. 2 conseillers municipaux volontaires appartenant à la deuxième liste, pris dans l'ordre du tableau.

Le conseil municipal désigne les conseillers municipaux suivants au sein de la commission de contrôle des listes électorales :

Membres titulaires	Membres suppléants
M. Robert LE MABEC	M. Thierry THORAVAL
M. Jean ROBIC	Mme Lydia GUEHENNEUX
Mme Emmanuelle TENIER	Mme Nathalie LE TARNEC
M. Alain MOUREIX	Mme Isabelle CHEFD'HOTEL
M. Wilfried POTEL	

---

### Transactions de terrains

---

#### ❖ Terrains rue de la Belle Aurore

Suite aux délibérations du 18 avril et 10 octobre 2018 actant l'acquisition des parcelles cadastrées AD n°62 et 85 appartenant à M et Mme Christian BOUCICAUD, Monsieur le Maire informe de la signature de l'acte notarié le 27 novembre.

Il convient désormais de régulariser la cession à titre gratuit au SIVU de Rohan-Réguiny des parcelles cadastrées AD n°62(G) et AD n°63(I) d'une superficie totale de 3944 m<sup>2</sup>.

Par ailleurs, M. Nicolas HERVE, plâtrier, souhaite acquérir la parcelle cadastrée AD n°62 (F) d'une superficie de 1240 m<sup>2</sup>.

Avant toute prise de décision, les services de Pontivy Communauté seront consultés pour connaître leur positionnement. Un courrier leur sera adressé pour leur proposer la cession de la voie cadastrée AD n°85 et de la parcelle cadastrée AD n°63(H) d'une superficie de 1 ha 61 a 45 ca.

Une procédure de classement de la voie privée cadastrée AD n°85, en voie communale va être lancée.

---

### Tarifs 2019

---

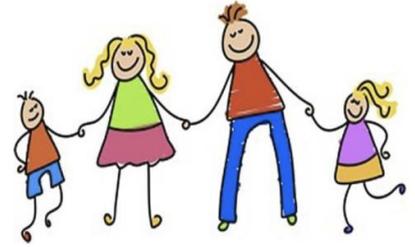
La commission finances a étudié, lors de sa réunion du 20 novembre l'ensemble des tarifs pratiqués pour les différents services municipaux et propose de reconduire les tarifs pour l'année 2019.

### ◆ Coût élève école publique

Monsieur le Maire informe qu'une participation aux frais de fonctionnement sera demandée aux communes extérieures dont les enfants sont scolarisés à l'école publique.

Le coût se répartit comme suit :

- Coût /élève maternelle : 968,73 €
- Coût/élève élémentaire : 423,35 €



### ◆ Bornage du lotissement « Résidence le Clos Neuf »

La mission de géomètre pour les opérations de bornage du lotissement « Résidence le Clos Neuf » est confiée au cabinet NICOLAS Associés pour un montant de 380 € HT/lot.

### ◆ Servitude de passage – Résidence le Clos Neuf

Dans le cadre de l'aménagement du lotissement "Résidence le Clos Neuf", il a été rédigé une convention de servitude de passage autorisant à traverser la parcelle cadastrée ZO 76 appartenant à Mme Blanche JOUANNO et M. Edmond JOUANNO, pour y installer une canalisation enterrée des eaux usées.

Monsieur le Maire propose, à titre de compensation, de verser une indemnité de 750 € à M. et Mme JOUANNO.

Le Conseil Municipal accepte.

### ◆ Consultation lot espaces verts – Résidence le Clos Neuf

La proposition de l'entreprise ATLANTIC Paysages est retenue pour un montant de 16 241 € HT.

### ◆ Extension des réseaux électrique et éclairage – Résidence le Clos Neuf

Monsieur le Maire donne lecture de l'estimation prévisionnelle de la contribution aux frais d'extension des réseaux électrique et éclairage du lotissement "Résidence le Clos Neuf", établie par Morbihan Energies.

La contribution financière de la commune s'élève à :

.Tranche ferme - 95 740 € HT:

Extension éclairage	29 190,00 €
Desserte interne électricité	34 150,00 €
Télécom (pose fourreaux)	32 400,00 €

.Tranche conditionnelle - 31 120 € HT:

Extension éclairage	8 120,00 €
Desserte interne électricité	13 200,00 €
Télécom (pose fourreaux)	9 800,00 €

### ◆ Travaux de réfection du pont de Coëtmeur

Dans le cadre des travaux de réfection du Pont de Coëtmeur réalisés par la commune de Crédin sur le territoire de la commune de Régigny, une convention définissant les modalités de participation financière a été rédigée.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer celle-ci.

### ◆ Travaux de curage de fossés – demande de subvention

Le programme 2019 des travaux de curage de fossés est estimé à 12 530 € HT.

Une demande de subvention sera déposée auprès des services du Département.

### ◆ Convention ENEDIS/Commune – Résidence le Clos Neuf

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la mise en place d'installations électriques par la Société Enedis sur deux parcelles appartenant au domaine privé de la commune et cadastrées ZO n°127 et 161.

A cet effet, il convient d'établir un acte authentique entre les deux parties afin de régulariser administrativement et juridiquement la situation.

Le Conseil Municipal accepte.

# Informations Générales

## « Transport à la demande » pour toute personne habitant Régigny



Le mercredi et le samedi, le TAD (transport à la demande) vient vous chercher à domicile et vous dépose au lieu de votre choix : à Pontivy (la Plaine, la gare), au pôle hospitalier de Kerio, aux centres bourgs de Bréhan, Rohan, Noyal-Pontivy, Cléguérec.

Ticket : 2 € par trajet (prévoir la monnaie et payer directement le conducteur)

Carte de 10 voyages : 15 €

- 4 ans = gratuit. -12 ans = accompagné. Ticket aussi valable sur le réseau Pondibus.

Comment faire ?

- Réservez votre voyage au 0 800 01 01 56 au plus tard à 17 h la veille de votre départ
- Indiquez votre adresse, l'heure, le nombre de passagers et l'arrêt que vous souhaitez rejoindre. Si vous souhaitez un véhicule aménagé pour les personnes à mobilité réduite, signalez-le.
- Le jour J, soyez prêt 5 min avant le départ.
- Pour le retour, présentez-vous à l'arrêt, 5 min avant l'heure convenue. Le TAD vous reconduit à domicile.

Mercredi et samedi : **ALLER** - horaires d'arrivée aux points d'arrêt 9 h 30 / 10 h 30 / 14 h

**RETOUR** - horaires de départ aux points d'arrêt : 12 h / 16 h / 18 h

⚠ Annulation au plus tard à 17 h la veille.

## COMMUNIQUÉ DU SYNDICAT DE LA VALLÉE DU BLAVET

### COULÉES DE BOUES SUR LA VOIRIE COMMUNALE

La Commune de Régigny a subi de gros orages en mai, juin de l'année 2018 ainsi que de fortes pluies en décembre de cette même année.

Les riverains et usagers des routes communales ont pu constater des coulées de boues provenant de parcelles agricoles attenantes sur différents secteurs.

Bien que particulièrement intenses, ces épisodes pluvieux ne sont pas exceptionnels et chaque année, des coulées de boues sont constatées sur la Commune de Régigny ou les communes voisines.

Le Syndicat de la Vallée du Blavet auquel adhère la commune via Centre Morbihan Communauté est compétent en matière d'érosion dans les parcelles de par ses différentes missions :

- Aménagements bocagers (talus, haies) dans les parcelles agricoles via le programme Breizh Bocage porté depuis 10 ans.

- Actions agricoles : formations, accompagnement vers un changement de pratiques (type de cultures, modification du travail du sol pour limiter l'érosion...).

Ainsi, lorsqu'une coulée de boues est constatée, la commune souhaite qu'une discussion soit engagée entre les responsables communaux, l'agriculteur exploitant la parcelle visée et le Syndicat de la Vallée du Blavet afin d'initier une démarche d'aménagement de la parcelle et/ou d'amélioration des pratiques pour éviter que de tels phénomènes ne deviennent récurrents.

Afin d'inciter les agricultures ayant eu des coulées de boue à aménager leurs parcelles ou à changer leurs pratiques, la Commune de Réguiny a délibéré le 28 novembre 2018 afin de mettre en place un arrêté sur tout son territoire. Celui-ci est appliqué depuis le 18 décembre 2018 et stipule qu'en cas de refus de l'agriculteur des solutions envisagées à l'issue d'une discussion concertée (ou en cas de refus de discussion), le nettoyage de la voirie et/ou le curage des fossés pourra lui être facturé si une coulée de boue devait se reproduire.

La volonté communale est d'aller vers une solution qui sera la meilleure pour tout le monde : éviter la perte des sols pour l'agriculteur et les problèmes de sécurité routière pour la commune tout en allant vers l'amélioration de la qualité de l'eau !



## PARC ÉOLIEN DU ROHALLET



### Quelques informations sur le parc éolien de Landier du Rohallet

La société ELICIO souhaite tout d'abord vous présenter ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui débute.

Pour cette année 2018, près de **12 960 000 kWh** ont été produits par les 4 éoliennes du parc éolien de Landier du Rohallet.

Malgré une faible augmentation de la production de 5,5% (677 337 kWh) par rapport à l'année précédente, 2018 fut une bonne année en termes de gisement éolien. Le passage des deux tempêtes Carmen le 1<sup>er</sup> janvier (dont la vitesse maximum de vent a été enregistré à 138km/h) et Eléonor le 3 janvier est une des causes principales de cette augmentation de production.

#### QUELQUES CHIFFRES EN 2018



Pour toutes questions relatives au parc éolien, vous pouvez contacter :

**Romain LEDUNOIS**  
Responsable exploitation  
&  
**Anthony LE NIVET**  
Chargé d'exploitation

ELICIO FRANCE SAS  
Capital social : 8.680.000 €  
30 Boulevard Richard Lenoir  
75 011 Paris  
Tel. +33 (0) 1 85 56 06 90  
Fax. +33 (0) 1 85 56 06 95  
www.elicio-france.fr  
info@elicio.be



Ci-dessous : Photo aérienne du parc éolien de Beau Soleil (5 éoliennes)



#### ELICIO, UN PRODUCTEUR D'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE

Elicio est la filiale de Nethys dédiée aux énergies renouvelables. Elicio est un producteur d'électricité qui se concentre principalement sur le développement, l'ingénierie, la construction et l'exploitation de parcs éoliens en Belgique, en France et en Serbie. Plus de 135 éoliennes sont actuellement en exploitation, notamment en Bretagne.

# La Vie des Associations

## VACANCES ET FAMILLES

Toutes les personnes qui bénéficient de bons vacances CAF et MSA peuvent bénéficier de ces vacances. Contactez-nous au N° suivant 02.97.54.10.14 à Vannes.

Sinon nous recherchons pour Réguinty des bénévoles pour cette association juillet et août. Ceci dans une bonne ambiance chaleureuse et amicale.

Contactez-nous au 02.97.38.63.18 ou 06.83.86.77.66.

## AMICALE LAÏQUE

Ne jetez plus vos papiers !

Tout en réalisant un éco-geste et afin de financer les projets pédagogiques des élèves de l'école publique de Réguinty, une collecte de papiers est organisée le MERCREDI 27 MARS 2019. Les bénévoles de l'amicale laïque vous attendent de 10 H à 12 H, sur le parking de la salle des sports.

Sont acceptés journaux, papiers imprimés, magazines, manuels scolaires, livres, annuaires. **Ne seront pas acceptés cartons et plastiques.** Dans la mesure du possible, les papiers devront être ficelés ou rangés dans des sacs ou des cartons qui pourront vous être restitués.

Nous vous remercions par avance pour votre participation et n'hésitez pas à partager l'information.

Contact : 06.11.27.60.48 [alreguinty@gmail.com](mailto:alreguinty@gmail.com) ou <http://ecolepubliquereguinty.assodesparents.fr>



## CYCLO-CLUB RÉGUINOIS

L'assemblée générale du cyclo-club de REGUINY s'est déroulée vendredi dernier. A la suite de cette séance, le club s'est étoffé de 3 nouveaux membres ce qui porte l'effectif à 45 licenciés venant de REGUINY mais également des communes environnantes : CREDIN, ROHAN, PLEUGRIFFET et RADENAC.

Le club rappelle que les inscriptions sont ouvertes toute l'année, que cette activité est accessible à tous et que des groupes de niveaux se forment naturellement : l'objectif étant que chacun trouve sa place et prenne plaisir à rouler à son rythme.

Les sorties du dimanche reprendront le 3 mars 2019 : RDV à 8h50 place de la mairie à REGUINY. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter : François MOREAU au 06 85 74 04 41

ou Claude JEGAT au 06 33 90 15 58 ou Rolande POCARD au 06 87 83 28 36.

**Président** : Stéphane LE CALLONNEC **Vice-Président** : Eric LE MOGUEDEC

**Trésorier** : Claude JEGAT **Trésorier-Adjoint** : Laurent LE MEUR

**Secrétaire** : Rolande POCARD **Secrétaire-Adjoint** : Romain TREHOREL

**Membres** : ALLIOUX Gabriel, BOUREY Guy, DREANO Basile, DUCLOS Paul, FLEHO Eric, LE MOIGNIC Anthony, MAHIEUX Michel, MENAN Pierre, MOREAU François, ROBIC Léon, ROBO Gwénaël.



## AMICALE DES ANCIENS

La grande majorité des 160 membres que compte le Club des retraités se sont retrouvés le vendredi 18 janvier lors de l'assemblée générale.

Les projets pour cette année sont nombreux : loto, boules, cartes chaque 1<sup>er</sup> mardi du mois.

Sont programmés :

- 3 lotos les dimanches 17 février, 30 juin, 29 septembre,
- 1 loto cantonal ouvert à tous le mardi 9 avril,
- 2 bals les dimanche 12 mai et 15 septembre,
- 3 repas au restaurant « Jo & Carmen » les mardi 4 juin et 1<sup>er</sup> octobre et un repas de fin d'année en décembre,
- 2 sorties en juin : safari près de Nantes et en décembre à déterminer,
- Concours de belote : Finale au foyer le mardi 26 mars.

Lors de l'assemblée générale, tous les adhérents ont partagé la galette des rois.



### **Composition du bureau :**

**Présidente :** Geneviève POTEL

**Vice-Présidente :** Nicole LOHÉ

**Trésorier :** Jean-Pierre CHALMETON

**Adjoint :** Didier POULET

**Secrétaire :** Marie-Thérèse FAUCHEUX

**Adjoint :** Henri DANO

**Membres :** Paulette BERNARD, Marcel BLANDEL, Gilbert LE CALLONNEC, Gisèle JOSSO, Edmond FAUCHEUX, Rosalie LE CORRE, Marie-France POULET.

A retenir pour 2020 : Spectacle des Bodins à Rennes le 20 février 2020.

### **CARTES SUR TABLE**

La troupe de théâtre s'est enrichie de nouveaux membres pour cette saison 2019 ! Avec les succès rencontrés l'an dernier, nous remontons sur les planches pour vous proposer une nouvelle pièce, pleine de surprises ! Cette année encore, Avec WIFI or not WIFI de Viviane TARDIVEL (auteure locale) du rire et des quiproquos sur scène pour vous faire rire et passer un agréable moment ! Cinq représentations vous seront proposées cette année :

- les samedis 16 et 23 mars à 20 h 30

- le vendredi 22 mars à 20 h 30

- les dimanches 17 et 24 mars ! Rendez vous à la salle multifonctions.

Participation 6 €, gratuit pour les moins de 12 ans. Une partie des bénéfices sera reversée à l'association batirun.

Informations : @facebook, troupe cartes sur tables ou par téléphone 06.67.20.05.44.



### **ASSOCIATION SAINT CLAIR – SECTION BASKET**

Le club de basket de Régigny prépare la saison prochaine et propose aux jeunes de découvrir le basket.

Il est donc possible de participer aux entraînements de fin de saison en assistant à 3 séances "découvertes", sans engagement. Il suffit de se présenter à l'entraînement, en tenue de sport !

Les créneaux d'entraînement varient selon l'âge/la catégorie :

- baby basket (né en 2011 et après) : mercredi de 11 h à 12 h 15

- U11 (né en 2008-2009-2010) : jeudi de 16 h 45 à 18 h 00

- U13 (né en 2006-2007) et U15 (né en 2004-2005) : mercredi de 17 h à 18 h 30

- U18 (né en 2001-2002-2003) : vendredi de 19 h à 20 h 30.

Vous trouverez les informations sur la page Facebook du club : "Saint Clair basket Régigny" ou sur le site internet.

N'hésitez pas à en parler autour de vous !"

### **MANIFESTATIONS A VENIR**

#### **Mars**

01 Vente plats à emporter – Asso St Clair Basket

02 Bœuf sous le toit AB Studio

02-03 Braderie Le Bon Larron salle multifonctions

03 Projection d'un film à l'Espace Culturel à 16 h

16 et 17 Représentations Théâtrales salle multifonctions

22-23 et 24 Représentations Théâtrales salle multifonctions

31 Vide Grenier de l'APEL salle multifonctions

#### **Avril**

05 Bœuf sous le toit AB Studio

06 Soirée comique Org. Comité des Fêtes salle multifonctions

06 et 07 Challenge Escalade salle omnisports

09 Loto cantonal Org. Amicale des Anciens salle multifonctions

20 Tournoi FIFA Org. St Clair Football salle multifonctions

30 Don du Sang salle multifonctions



Remise de la collecte de jouets par le Conseil Municipal des Jeunes à la Croix Rouge de Josselin.



Il y a un peu plus d'un an, une nouvelle équipe a été élue au conseil municipal des jeunes. Au mois de décembre nous avons organisé une collecte de jouets, de livres pour des enfants malades, mais également pour ceux qui n'ont pas la chance d'avoir un cadeau sous le sapin. Nous les avons remis à l'association de la Croix Rouge. Elle a pour but de venir en aide aux personnes en difficulté. Notre collecte allait être redistribuée en partie à Bréhan (IME : les enfant de Kervihan).



Assemblée Générale du Cyclo Club Réginois



Répétition de la Troupe Théâtrale "Cartes sur Tables"



Remise de la médaille de vermeil à Philippe Le Maire responsable des services techniques

